

XXXI^e Congrès annuel ALASS

À la mémoire de Gianfranco Domenighetti
<https://gianfrancodomenighetti.ch/>

Thèmes principaux :

L'adéquation des soins dans les systèmes de santé
La gestion de la pandémie de coronavirus et son impact sur
le système de santé

Locarno (Suisse)

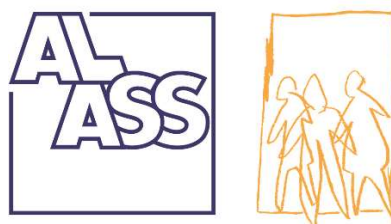
Avec possibilité de participation et présentations en ligne ou en présentiel

16-18 septembre 2021



**APPEL À PRÉSENTATION DE SESSIONS THÉMATIQUES,
COMMUNICATIONS ORALES ET POSTERS/VIDÉOS**

Date limite de soumission des propositions :
18 juin 2021



www.alass.org

TABLE DES MATIÈRES

ALASS	3
Les thèmes de CALASS 2021	3
Thèmes principaux : "L'adéquation des soins dans les systèmes de santé" et "La gestion de la pandémie de coronavirus et son impact sur le système de santé"	3
Autres thèmes.....	4
Comment proposer des sessions, des communications, des posters et des vidéos ?	4
Indications valables pour tous les types de propositions	4
Proposer une session thématique ouverte	5
Proposer une session thématique organisée	5
Proposer une communication orale.....	6
Proposer un poster ou une vidéo	6
L'organisation de CALASS 2021	6

L'ALASS (Association latine pour l'analyse des systèmes de santé), fondée en 1989 à Lugano, est une association internationale professionnelle et scientifique réunissant des professionnels travaillant dans le secteur de la santé ainsi que des chercheurs et des enseignants. Ils ont pour intérêt commun de contribuer à la recherche de solutions aux nombreux défis auxquels sont confrontés les systèmes de santé des pays latins.

ALASS part du principe qu'il existe un dénominateur commun dans la culture latine. Cela se manifeste, entre autres, dans la manière dont la qualité de vie est perçue, dans les comportements de promotion de la santé et dans l'utilisation des services de santé, sans oublier les particularités nationales ou locales. Ces caractéristiques communes facilitent une compréhension transversale des problèmes de chaque pays. ALASS favorise une approche multidisciplinaire en encourageant une vision systémique qui facilite leur solution.

En quoi croyons-nous ? Dans la pluralité des cultures. Dans l'usage de toutes les langues latines. Dans l'intégration des disciplines et des méthodes. Dans la tolérance et l'ouverture, la non-soumission à un quelconque système politique, moral ou économique. Dans le travail d'équipe et le désir d'échanger des expériences au-delà des frontières. Dans les relations sociales entre les membres de l'association, qui créent des liens d'amitié durables allant au-delà des relations professionnelles.

Institution d'accueil CALASS 2021 :

Scuola universitaria professionale
della Svizzera italiana

SUPSI

Le congrès bénéficie du soutien économique du fonds "Eventi Ricerca DEASS" du Dipartimento economia, sanità e sociale de la SUPSI

Institution parrainant le congrès :



Evento #USI25 – Venticinquesimo anniversario dell'USI

Membres institutionnels de l'ALASS :

Alliance nationale des mutualités chrétiennes (ANMC). Bruxelles. Belgique.
Association d'économie, management et psychologie en médecine. Chisinau (Moldavie).
Centre hospitalier universitaire Sart Tilman. Liège – Domaine universitaire du Sart-Tilman (Belgique).
Cliniques universitaires Saint-Luc – Université catholique de Louvain. Bruxelles (Belgique).
Conseil national des secrétaires de la santé. Brasília (Brésil).
CRISS. Centre interdépartemental de recherche sur l'intégration sociale et sanitaire. Ancône (Italie).
Département des soins de santé. Université autonome métropolitaine de Xochimilco. Mexique, D.F. (Mexique).
DEUSTO business school - Santé. Bilbao (Espagne).
Dipartimento economia aziendale, sanità e sociale. Scuola universitaria profess.le della Svizzera italiana (SUPSI). (Svizzera).
École de santé publique, Université de Montréal (Canada).
École des hautes études en santé publique (EHESP). Rennes (France).
Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Genève (Suisse).
Institut de santé publique, Université de Veracruz. Veracruz, Mexique.
Institut luxembourgeois de la science et de la technologie (LIST). Luxembourg.
Réseau santé région Lausanne (Suisse).
Scoala nationala de sanatate publica si management sanitar (SNSPMS). Bucarest (Roumanie).
Université Jean Moulin Lyon 3 - IAE Lyon (France).

ALASS

Les objectifs de l'Association latine pour l'analyse des systèmes de santé (www.alass.org) sont la promotion des échanges professionnels, le développement de la recherche conjointe et la formation des chercheurs des différents pays de culture latine.

L'ALASS a des membres institutionnels et des membres individuels. Ces derniers sont actifs dans les institutions de santé, les administrations publiques régionales ou nationales, le monde universitaire, le conseil, etc.

Les principales activités de l'ALASS sont l'organisation du congrès annuel (CALASS) et l'organisation de séminaires thématiques. Depuis 2021, ALASS organise également un cycle de webinaires pour ses membres et ses sympathisants.

Les **langues officielles** de l'association sont les **langues latines**.

Les communications orales, les affiches et les vidéos peuvent donc être en français, espagnol, italien, portugais, roumain, catalan. Afin de permettre un échange fructueux, chaque participant doit être capable de s'exprimer dans au moins une langue latine et d'en comprendre assez bien une deuxième. ALASS souhaite que chacun puisse s'exprimer dans sa propre langue et être compris par les autres.

La traduction simultanée n'est pas assurée.

Les thèmes de CALASS 2021

Thèmes principaux : "L'adéquation des soins dans les systèmes de santé" et "La gestion de la pandémie de coronavirus et son impact sur le système de santé"

La pandémie de coronavirus a perturbé nos vies depuis le début de l'année 2020 et a posé d'immenses défis aux systèmes de santé.

ALASS a été doublement touchée par cette expérience. Tout d'abord, la pandémie nous a touchés, nous les membres d'ALASS, en tant que personnes et en tant qu'analystes des systèmes de santé. Elle a placé au centre du débat social et politique des questions et des mesures de santé publique qui ont toujours été cruciales pour notre association et dans notre travail quotidien. En outre - et paradoxalement - la pandémie et l'annulation de CALASS 2020 prévu à Lugano a privé l'Association de ressources économiques fondamentales, menaçant sa survie même.

Il est donc indispensable que CALASS 2021 se penche sur l'expérience de la pandémie et discute des mesures prises dans les différents pays. Le comité ALASS a également décidé de confirmer le thème principal proposé pour l'édition 2020, qui a ensuite été annulé : l'adéquation des soins.

Le premier thème de CALASS 2021 est **l'adéquation des soins**, un élément central de la qualité des services fournis et de la durabilité des systèmes de santé.

Fournir les bons soins, dispensés par la bonne institution ou le bon professionnel, au bon patient, au bon endroit, au bon moment, est un objectif aussi évident à poursuivre qu'il est difficile à atteindre. Ces difficultés - bien qu'avec des intensités et des composantes différentes - sont communes aux systèmes de santé les plus et les moins développés. Le **sur-traitement** et le **sous-traitement** coexistent dans les différents systèmes et posent des défis qui sont destinés à nous accompagner pendant longtemps.

CALASS 2021 tentera de développer et de discuter la notion de pertinence des soins en se référant - entre autres - aux thèmes suivants :

- L'adéquation clinique entre l'**EBM** (médecine fondée sur les données probantes) et la pratique professionnelle ;
- Les décisions de **rationnement des traitements** entre la logique des évaluations économiques, l'ETS (évaluation des technologies de la santé), les théories de la justice sociale et la nécessité d'un consensus politique ;

- L'adéquation des soins entre les **droits individuels**, la **responsabilité professionnelle** et le **droit public** ;
- Le potentiel et les limites de l'**information et de la responsabilisation des patients** pour améliorer la pertinence des soins ;
- **L'adéquation organisationnelle** dans la prestation des services de santé ;
- **Le dépistage, bilans de santé** et tests de diagnostic entre potentiel de traitement et risques de médicalisation ;
- L'analyse des **variations des traitements entre petites régions** et leur utilisation dans la politique de santé ;
- **Les résultats** rapportés par les patients et pertinence du point de vue du patient ;
- L'organisation et le financement des services de santé basés sur la **responsabilisation de la population** et l'impact sur la pertinence des soins.

Ces thèmes interrogent la société, les systèmes de santé et les professionnels de la santé d'un point de vue clinique et thérapeutique, mais aussi du point de vue de l'éthique, de la politique, de l'économie et du droit. Bien qu'ils soient présents depuis longtemps dans les systèmes de santé, ils prendront de nouvelles formes et poseront de nouveaux défis dans un avenir proche. Pour ne citer qu'un exemple, la médecine personnalisée rendra les systèmes d'évaluation des technologies plus complexes et aura des implications majeures sur l'organisation et le financement des services, la responsabilité professionnelle, etc.

Le deuxième thème auquel CALASS 2021 est consacré est "**La gestion de la pandémie de coronavirus et ses impacts sur le système de santé**". Cela donnera l'occasion de souligner les similitudes mais aussi les différences que la pandémie a mises en évidence entre les différents pays, dans la lignée de ce qui a déjà été fait dans la série de webinaires ALASS 2021 (<https://www.alass.org/it/webinarios-lass/>) lancée depuis février.

Autres thèmes

CALASS 2021 n'abordera pas seulement les questions de pertinence des soins et celles liées à la gestion et aux impacts de la pandémie de coronavirus. En effet, le congrès accueillera également des sessions, des communications orales, des posters et des vidéos autour des **autres thèmes qui ont toujours intéressé l'ALASS** : santé publique, épidémiologie, soins aux personnes âgées, conditions d'accès aux services et équité, droit à la santé et droit de la santé, réseaux de soins intégrés, santé mentale, financement et remboursement des services de santé, gestion des établissements sanitaires et sociaux, technologies de l'information et de la communication, gestion des risques pour les patients, planification et gestion du personnel, réglementation professionnelle, etc.

Le comité scientifique de CALASS 2021 regroupera les communications orales, les posters et les vidéos de manière à ce que les sessions thématiques soient cohérentes.

Comment proposer des sessions, des communications, des posters et des vidéos ?

Indications valables pour tous les types de propositions

Il est possible de proposer **online ou en présentiel** des contributions qui relèvent de quatre types, détaillés dans les sections suivantes : (I) sessions thématiques ouvertes ; (II) sessions thématiques organisées ; (III) communications orales; (IV) posters et vidéos.

Toutes les propositions – rédigées dans n'importe quelle langue latine – doivent être envoyées à diffusion@alass.org avant le 16 juin 2021 en utilisant les formulaires respectifs disponibles sur <https://www.alass.org/es/calass/calass-2021/>. Toute proposition envoyée après cette date est la bienvenue mais sera examinée à une date ultérieure.

Le comité scientifique de CALASS 2021 informera le proposant de la réponse (acceptation ou rejet) au plus tard le 30 juin 2021. L'évaluation sera basée sur la qualité de la proposition, son originalité et sa pertinence

pour l'ALASS. Pour les propositions de communication orale, le comité scientifique peut demander au proposant de présenter son travail sous forme de poster et non de communication orale. Le Comité scientifique décidera également dans quel créneau horaire et dans quelle session placer les propositions acceptées.

Chaque personne peut proposer

- jusqu'à deux sessions thématiques (même sur le même thème, si nécessaire) ;
- jusqu'à deux communications orales, affiches et vidéos. Dans le cas de propositions comportant plus d'un auteur, lors de CALASS 2021, chaque membre ne pourra présenter plus de deux communications orales, posters ou vidéos.

Le proposant autorise le comité d'organisation local de CALASS 2021 à publier le contenu de la proposition – ou des extraits de celle-ci – sur le site internet de l'ALASS ou à le diffuser par courrier électronique à sa liste de diffusion.

Tous les proposant doivent s'inscrire à CALASS 2021 en payant leur cotisation respective.

Le titre et les auteurs des contributions proposées n'apparaîtront pas dans le programme du congrès tant que le paiement n'aura pas été effectué.

Proposer une session thématique ouverte

Le programme CALASS 2021 offre la possibilité de proposer des sessions thématiques ouvertes de 90 minutes.

La personne qui propose la session indique un sujet d'intérêt spécifique et invite les membres de CALASS 2021 à participer activement à la session comme le demande le promoteur.

La proposition doit contenir les éléments suivants :

- titre de la session thématique ouverte ;
- cinq mots clés ;
- nom et prénom du (des) proposant(s) avec courriel, téléphone et institution d'affiliation, le cas échéant ;
- le thème et les objectifs de la session (250-500 mots) ;
- le programme et la manière dont la session sera menée/conduite (présentations, discussion commune, etc.) ;
- exigences/rôle attendu des participants ;
- langue de la session : une seule langue latine ou selon la méthode CALASS normale (présentation orale dans une langue latine, avec des diapositives ou autres supports dans une deuxième langue latine).

Proposer une session thématique organisée

Le programme CALASS 2021 offre la possibilité de proposer des sessions thématiques organisées de 90 minutes.

Dans ce cas, le proposant a déjà défini le thème de la session et invité les autres personnes qui joueront un rôle actif dans sa mise en œuvre (par des présentations orales, des discussions structurées, des jeux de rôle, etc.)

Il est entendu que les membres de CALASS 2021 pourront assister à ces sessions thématiques organisées, qui seront donc incluses dans le programme du congrès.

La proposition peut être rédigée dans n'importe quelle langue latine et doit contenir les éléments suivants :

- titre de la session thématique organisée ;
- cinq mots clés ;
- nom et prénom du (des) proposant(s) avec courriel, téléphone et institution d'affiliation, le cas échéant ;
- le thème et les objectifs de la session thématique organisée (100-200 mots) ;
- les participants déjà confirmés (contactés directement par le proposant de la session) ;
- le programme et la manière dont la session sera menée/conduite (présentations, discussion commune, etc.) ;
- langue de la session : une seule langue latine ou selon la méthode CALASS normale (présentation orale dans une langue latine, avec des diapositives ou autres supports dans une deuxième langue latine).

Proposer une communication orale

La proposition doit contenir les éléments suivants :

- titre de la communication orale ;
- cinq mots clés ;
- indication du fait que la communication relève ou non de l'un des thèmes principaux (" Adéquation des soins " et " Gestion et impacts de la pandémie ") ;
- nom et prénom du ou des auteurs de la communication avec adresse électronique, téléphone et institution d'affiliation éventuelle ;
- thème et objectifs ; théories ou hypothèses, méthodes et matériels utilisés ; résultats et discussion de la communication (250-500 mots au total) ;
- les langues latines utilisées pour la présentation (celle utilisée pour l'oral et celle - différente de la première - utilisée dans le texte des diapositives).

Les sessions parallèles dureront 90 minutes et comprendront 3 à 4 présentations orales. Chaque présentation orale disposera de 15-20 minutes de présentation, suivie de 5 minutes de discussion. Des instructions détaillées seront communiquées quelques semaines avant le congrès.

Proposer un poster ou une vidéo

Le programme CALASS 2021 consacrerá un créneau horaire de 60 minutes avec de multiples sessions parallèles pour les présentations de posters et de vidéos.

Le Comité scientifique décidera dans quelle session parallèle placer les posters et vidéos acceptés.

Chaque poster sera présenté oralement en 5 minutes. Les fichiers pdf des posters resteront ensuite disponibles en tant qu'actes de CALASS 2021.

Les vidéos (format MP4 ou AVI) doivent avoir une durée de 3-5 minutes. Ils peuvent être proposés dans n'importe quelle langue latine. Les fichiers seront ensuite disponibles en tant qu'actes du congrès.

La proposition doit contenir les éléments suivants :

- l'indication qu'il s'agit d'un poster ou d'une vidéo ;
- le titre du poster ou de la vidéo ;
- cinq mots clés ;
- indication du fait que le poster ou la vidéo relève ou non de l'un des thèmes principaux (" Adéquation des soins " et " Gestion et impacts de la pandémie ") ;
- nom et prénom de la (des) personne(s) proposant le poster ou la vidéo avec email, téléphone et éventuellement institution d'affiliation ;
- thème et objectifs du poster ou de la vidéo ; théories ou hypothèses, méthodes et matériaux utilisés ; résultats et discussion (250-500 mots au total) ;
- la langue latine utilisée pour le texte principal du poster ou de la vidéo. En plus du texte principal, les affiches doivent contenir un résumé dans une deuxième langue latine.

L'organisation de CALASS 2021

CALASS 2021 se tiendra à Locarno (Suisse) au campus DFA SUPSI (Piazza S. Francesco 19) du jeudi 16 septembre 2021 au matin au samedi 18 septembre 2021 à midi.

La plupart des activités – sessions plénières parallèles et thématiques – seront également disponibles en ligne.

Comité scientifique

Philippe Anhorn, Stefano Cavalli, Luca Crivelli, Carlo De Pietro, Marco Meneguzzo, Joachim Marti.

Comité de l'ALASS

Philippe Anhorn (Suisse), Olivier Baly (Canada), Joan Barrubés (Espagne), Georges Borges da Silva (France), Roxane Borges da Silva (Canada), Patricia Chico Aldama (Mexique), Fernando Cupertino (Brésil), Monica De Angelis (Italie), Carlo De Pietro (Suisse) ; Président), Marie-Pierre Gagnon (Canada), Edna Maria

Goulart Joazeiro (Brésil), Berta Maria Iradier (Espagne), Noemi Javaux (Belgique), Philippe Kohl (Belgique), Lise Lamothe (Canada), Ana Maria Malik (Brésil), Catherine Maurain (France), Frédérique Quidu (France), Magda Scherer (Brésil), Carmen Tereanu (Italie), Carolina Tetelboin Henrion (Mexique), Véronique Zardet (France).

Programme provisoire

Jeudi 16 septembre 2021	Vendredi 17 septembre 2021	Samedi 18 septembre 2021
09h30 Accueil	9h00 Accueil	08h15 Accueil
10h30 Ouverture	9h45 Sessions parallèles	09h00 Sessions parallèles
11h15 Pause café	11h15 Pause café	10h30 Pause café
11h30 Sessions parallèles	11h30 Sessions parallèles	10h45 Sessions parallèles
13h00 Pause déjeuner	13h00 Pause déjeuner	12h15 Remise des prix et déjeuner
14h00 Sessions parallèles	14h00 Sessions parallèles	
15h30 Pause café	15h30 Pause café	
15h45 Plénière	15h45 Plénière	
17h00 Pause café	17h00 Pause café	
17h15 Sessions parallèles	17h15 Sessions parallèles posters/vidéos	
18h45 Apéro	18h15 Clôture participants Amériques	
	18h45 Assemblée ALASS	
	20h00 Dîner (en supplément)	

Frais d'inscription

La participation à CALASS 2021 est réservée aux membres de l'ALASS. Les cotisations annuelles ALASS sont les suivantes :

- cotisation ordinaire : 60 euros ;
- résidents d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe orientale et du Moyen-Orient : 40 euros ;
- étudiants et retraités : 30 euros.

Pour ceux qui ont déjà payé leur cotisation annuelle ALASS, les frais d'inscription au CALASS 2021 sont les suivantes :

	En présence à Locarno		En ligne
	2,5 jours	Un seul jour	
Inscription normale	295 euros	160 euros	70 euros
Étudiants Retraités Résidents d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient	175 euros	120 euros	40 euros
Exemple pour la participation en ligne d'un étudiant vivant en France et qui n'est pas encore membre d'ALASS : - Cotisation annuelle des étudiants à l'ALASS : 30 euros (voir https://www.alass.org/it/miembros-de-alass/inscripcion/) - Frais d'inscription en ligne pour les étudiants de CALASS 2021 : 40 euros → Montant total pour l'adhésion annuelle à l'ALASS et la participation à CALASS = 30 + 40 = 70 euros			

Pour procéder avec l'adhésion annuelle et l'inscription au congrès :

<https://www.alass.org/fr/calass/calass-2021/>

Secrétariat ALASS

diffusion@alass.org

Informations touristiques sur Locarno et sa région

<https://www.ascona-locarno.com/fr/>